

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 MARS

LE BOULANGISME CLÉRICAL

A Tours, M. Boulanger et M. Naquet ont promis aux catholiques de leur donner une République libérale, ouverte à tous, mais nous savons ce qu'il faut penser de leur libéralisme.

« Toute l'action des gouvernants, écrit M. Naquet dans la *Presse*, s'est bornée à expulser des congréganistes de leurs couvents et à priver quelques prêtres du traitement qui les faisait vivre... C'est une politique bête et criminelle. »

Bien dit ! Mais cette politique bête et criminelle, qui l'a pratiquée ? M. Naquet, tous les boulangistes et Boulanger lui-même. Pourquoi est-elle bête à leurs yeux ? Parce qu'elle ne réduit pas les catholiques à l'impuissance. Pourquoi criminelle ? Parce qu'elle les irrite inutilement. Le boulangisme le désavoue, mais il retient les autres mesures non moins hostiles à la religion et beaucoup plus efficaces. Quel est le moyen le plus propre à combattre l'Église ? L'école sans Dieu qui supprime la foi dans le peuple ; la loi militaire qui supprime le sacerdoce dans l'Église. Ni prêtres, ni fidèles, partant plus rien. Voilà ce que veut le boulangisme.

Oui ou non, le Boulangisme est-il pour ou contre l'école laïque ?

Oui ou non, est-il pour ou contre l'envoi des séminaristes à la caserne ?

La loi des curés sac au dos est une loi boulangiste par son origine, sa préparation, ses développements.

C'est M. Laisant qui l'a conçue et M. Boulanger l'a défendue comme ministre et votée comme député.

La loi scolaire tient tant au cœur du boulangisme que pour la faire adopter il a foulé aux pieds ses principes les plus chers.

Un amendement ordonnait de consulter les Conseils municipaux avant de laïciser les écoles : les boulangistes ont voté contre. C'était pourtant le *referendum* si vanté. Bête et criminelle la politique qui irrite l'adversaire, sage et admirable la politique qui l'anéantit.

Ne blessez pas, assommez ! C'est la tactique du grand général.

Nous ne voulons être ni blessés, ni assommés.

Dans une réunion tenue dimanche à Paris, M. Naquet s'est étonné qu'on ait pu se méprendre sur sa pensée. « Dans un admirable discours, dit la *Presse*, il retrace son passé politique, nettement démocratique, sincèrement libre-penseur, sa vie tout entière passée à défendre, au péril même de ses intérêts et de sa liberté, la République sociale. » (Bravos prolongés). La réunion, composée de radicaux et de socialistes, a acclamé la candidature de M. Naquet et de M. Laisant dans le 1^{er} arrondissement (Panthéon).

Prendre de pareils chrétiens pour des défenseurs de la religion serait une folie sans nom.

H.-A. M.

INFORMATIONS

On lit dans le *XIX^e Siècle* :

« Une réunion assez importante a été tenue dimanche, dans le dix-neuvième arrondissement, par un groupe de socialistes allemands. »

« Un orateur est venu déclarer que les écoles allemandes fondées à Paris avec l'appui officieux de l'Allemagne et mises sous la direction du pasteur Frisius, ne sont qu'un moyen d'espionnage employé par ledit pasteur Frisius contre les ouvriers et les réfugiés allemands. »

« Le pasteur Frisius fait subir aux enfants des interrogatoires afin de savoir si les pères de ces élèves sont encore fidèles à la politique bismarckienne, ou si, au contraire, ils ne sont pas partisans de M. Bebel. »

« Il a ajouté que, non content de cette inquisition, le pasteur Frisius, grâce à son influence, fait renvoyer par des patrons français ceux des ouvriers allemands qui ne se rallient pas à la politique bismarckienne. »

« Un ouvrier, confirmant les faits, a ajouté que c'était surtout dans les usines de la Villette que le pasteur Frisius sévissait contre ceux de ses compatriotes dont le seul crime était d'être les ennemis de M. de Bismarck et de son régime. »

POURQUOI ?

On annonce que M. Constans vient d'envoyer aux préfets qui se trouvent en ce moment à Paris de retourner dans leurs départements dans le plus bref délai possible. On ajoute que, comme complément à ses instructions verbales, M. Constans va adresser une circulaire aux fonctionnaires de l'ordre administratif pour leur faire défense de s'éloigner de leur résidence sans une autorisation spéciale.

On se demande quel motif grave nécessite de pareilles mesures. Y a-t-il donc des projets dont l'exécution rend absolument nécessaire la présence de tous les fonctionnaires à leur poste et quels sont ces projets ?

LES TORPILLEURS

L'enquête à laquelle on se livre en ce moment de la perte du torpilleur 140 a déjà révélé un fait très grave. On avait envoyé le 140 et le 111 changer leurs chaudières defectueuses au Havre, à la Société des forges et chantiers ; or on affirme que les nouvelles chaudières élevaient le centre de gravité du torpilleur de quelques centimètres. Avec de petits navires qui manquaient déjà de stabilité, il n'en fallait pas plus pour que le danger, déjà très grand en raison du mode de construction, devint plus considérable encore. Or, le fait n'était point inconnu et il semble que le corps du génie maritime, dont les officiers font les plans des bâtiments de combat, a assumé en cette circonstance une lourde responsabilité.

Lettre d'un père à son journal :

« Grâce à vous, nous savons que les étudiants tantôt offrent un punch à Antoine, tantôt manifestent sur Jacques, pour ou contre Boulanger, conspuent Pierre ou Paul et délibèrent laborieusement à propos de bérêt.

Bon ! Mais quand est-ce qu'ils étudient, les étudiants ? Nous autres, papas, ne serions pas non plus fâchés d'en apprendre quelque chose. »

LE GÉNÉRAL BOULANGER MALADE

Nous avons dit que, dimanche soir, un groupe d'électeurs du boulevard Haussmann, ayant à leur tête M. Pachot, pharmacien, offraient un dîner au général Boulanger, au café Durand.

Dès lundi, le *XIX^e Siècle* annonçait que le général Boulanger avait été pris à la fin du repas d'un malaise « sans gravité d'ailleurs ».

La nouvelle était vraie et plus sérieuse même, semble-t-il, qu'on ne voulait le dire. Voici le récit que donne le *Gaulois* de l'incident qui a marqué le dîner dont il s'agit :

« Quoique souffrant dans la journée de dimanche, le général a voulu assister à un dîner qui lui était offert par un groupe de négociants du quartier Malesherbes, chez Durand. »

« Pour pouvoir lutter contre les souffrances d'une blessure (le coup d'épée de Floquet, sans doute) qui se rouvre sous l'influence de certaines conditions atmosphériques, le général avait pris un remède très violent. »

« Il a assisté au dîner. »

« Rentré chez lui, il a fait appeler le docteur Labbé. Celui-ci, étant absent, a été remplacé par un de ses internes, qui a cru devoir administrer au général une piqûre de morphine. »

« La constitution du général étant absolument réfractaire à la morphine, pendant toute la journée, il a souffert de sa blessure et surtout du malaise causé par la morphine. »

« Le docteur Labbé, qui l'a vu le soir, n'a aucune inquiétude, et il est parti en disant qu'il ne s'agissait que d'un peu de repos. »

« Voilà la vérité. »

Nous lisons dans le *Figaro* :

« Le docteur Labbé a constaté que le mal est des plus prosaïques. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, à cette époque de l'année, le sang soit en mouvement. La blessure du cou ne s'est nullement rouverte, mais un furoncle est en formation tout à côté. Il faut attendre qu'il perce. »

« Ce bobo, qui n'a jamais inspiré de crainte sérieuse, est, on le sait, fort douloureux. M. Boulanger ne peut ni bouger la tête ni supporter le col d'une chemise. »

On lit dans le *National* :

« Nous tenons de bonne source que l'état de M. Boulanger inspire dans son entourage des inquiétudes beaucoup plus grandes qu'on ne le veut laisser paraître. »

« La vérité est que la blessure reçue dans son duel avec M. Floquet, trop hâtivement soignée, n'a été guérie que superficiellement. Elle se rouvre intérieurement et il faut s'attendre à des complications qui peuvent être graves. »

Nous pouvons ajouter à ces renseignements que M. Boulanger a dû s'aliter ces deux derniers jours.

C'est en parlant au banquet de Tours que

cette blessure s'est rouverte et c'est pour calmer les douleurs vives qu'il ressentait qu'on a dû lui administrer de la morphine. Le *Figaro* parle d'un simple furoncle ; il est à craindre qu'il s'agisse d'un abcès provoqué par quelque irritation.

Le *Gaulois* s'indigne des bruits répandus.

Il écrit :

« Le bruit ridicule a couru que, dimanche soir, le général Boulanger avait eu une attaque d'apoplexie. »

Ainsi, la seule possibilité que le général Boulanger serait malade comme le commun des mortels est traitée de ridicule par ses amis passionnés. On ne veut même pas admettre qu'il puisse souffrir les misères humaines.

Bientôt, sans doute, il trouvera des gens qui s'indigneront à la pensée que le général puisse mourir.

NOUVELLES MILITAIRES

PROCÈS FAIT PAR UN RÉGIMENT

Le 62^e de ligne, en garnison à Lorient, vient de gagner un procès qu'il avait devant la Cour d'Appel de Paris.

Un régiment en procès, le cas est assez rare. Mais beaucoup ne demanderaient pas mieux que d'être à la place du 62^e.

M^{me} la baronne Aymard, veuve du général Aymard, ancien gouverneur de Paris, se souvenant que son mari avait été longtemps colonel du 62^e, a fait à ce régiment un legs particulier de 200,000 fr. dans son testament.

M^{me} Aymard est morte en 1884 ; mais son testament, attaqué par ses héritiers naturels, était resté jusqu'ici sans exécution.

Par un arrêt du 4^{er} mars, la Cour de Paris a repoussé les prétentions des héritiers et a ordonné la délivrance du legs de 200,000 fr. au ministre de la guerre, qui représentait dans ce procès le 62^e de ligne.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Le *Journal officiel* publie le décret convoquant les électeurs du canton Nord-Est de Saumur pour le dimanche 14 avril, à l'effet d'élire un conseiller général en remplacement de M. Ch. Bruas, démissionnaire.

Le même décret convoque, pour ce même jour 14 avril, les électeurs du canton des Ponts-de-Cé, à l'effet d'élire un conseiller général en remplacement de M. le docteur Emery, décédé.

ÉGLISE SAINT-PIERRE. — Vendredi soir, à 8 heures 1/2, conférence spéciale pour les hommes par le R. P. Dège, prédicateur de la station de Carême.

ÉCOLE DE CAVALERIE. — M. Yvert (Louis-Albert), médecin-major de 2^e classe à l'École d'application de cavalerie de Saumur, est nommé médecin-major de 1^{re} classe. Maintenu à son poste actuel.

ÉCOLES INDUSTRIELLES

Les directeurs des écoles industrielles ou professionnelles qui ont des candidats à présenter pour le Concours de recrutement des élèves mécaniciens de la flotte, sont invités à en faire connaître le nombre au ministère de la marine d'ici au 40 avril prochain.

Ce concours aura lieu dans les premiers jours de juin à Toulon, Grenoble, Épinal, Nancy, Brest, Nantes, Saumur et Bordeaux.

LA QUESTION DES CHANVRES

Cette question, qui passionne toute la vallée de la Loire, de Saumur à Angers, a été portée mardi à la commission des douanes de la Chambre. On a entendu un rapport verbal de M. Fairé, l'honorable député d'Angers, sur les propositions et pétitions tendant à mettre un droit sur les chanvres et lins étrangers.

M. Fairé, après avoir indiqué les diminutions successives dans les surfaces cultivées en chanvres ou en lins et dans la production de ces textiles, et avoir constaté que les importations étrangères se sont accrues jusqu'à représenter le tiers de ce que la France consomme, a été d'avis que ces propositions et pétitions devraient être prises en considération.

La commission discutera dans une de ces prochaines séances les mesures qu'il serait possible de prendre.

LA PROCHAINE SAISON THÉÂTRALE

Le nouveau directeur des théâtres d'Angers et de Saumur, M. Sureau-Bellet, vient, paraît-il, d'engager pour sa prochaine campagne M^{me} Rives-Hincelin, première chanteuse, et M. Samaty, premier ténor léger.

Ce dernier est déjà engagé, par M. Sureau-Bellet, pour la saison d'opéra qui commencera à Poitiers le 24 avril.

On dit aussi que M. Romieu, le baryton de la troupe d'Angers, nous reste pour l'année prochaine. Tant mieux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la Semaine-Sainte, du 14 au 20 avril, de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville les 24, 25 et 26 avril, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 1^{er} au 20 avril, des billets de Paris à Séville, en voitures de 1^{re} classe, au prix de 250 fr., aller et retour compris, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Burgos, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo (embranchement de Tolède) et Cordoue.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 10 mai inclusivement.

Les voyageurs auront la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets simples à plein tarif.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Vendredi 29 mars 1889, grande Représentation théâtrale et artistique donnée par la Société

de Gymnastique, de Tir et d'Escrime « L'Union Saumuroise » avec les concours de : M^{me} Julia Reine et Romieu, MM. Mass, Florentin et Hengel, du théâtre d'Angers ; de la Musique Municipale de Saumur et de plusieurs Amateurs de la ville.

Première représentation de : *Fiancés devant la mort*, drame patriotique inédit en un acte en prose, de M. Henri Roland.

DISTRIBUTION : Jean Dorner, M. Mass ; — Mathias, M. Florentin ; — Schwein, M. Hengel ; — Rosa Dorner, M^{me} Romieu. — La scène se passe...ra en Alsace en 18...

1^{re} PARTIE

1. Fantaisie sur *Faust* (Gounod) : MUSIQUE MUNICIPALE.
2. *L'Inventeur*, monologue (A. Delilia), par M. V. B...
3. Couplets de la Coupe de *Galathée* (V. Massé), chantés par M^{me} Julia REINE.
4. *C'est la coutume*, scène comique (d'Aéric), par M. CALVEL.
5. *Fiancés devant la mort* (H. Roland) : MM. MASS, FLORENTIN, HENGEL et M^{me} ROMIEU.

2^e PARTIE

1. Fantaisie sur la *Juive* (Halévy) : MUSIQUE MUNICIPALE.
2. *Les Tentations d'Antoine*, monologue, par M. G. D...
3. Morceau des *Noces de Figaro*, chanté par M^{me} Julia REINE.
4. *La Fille de Parthenay*, chansonnette, par M. V. B...
5. *Des renseignements*, monologue, par M. D. C...
6. *La Fête de ma portière*, grande scène comique (L'Huillier), par M. Calvel.

BUREAUX A 7 H. 1/2 ; RIDEAU A 8 HEURES

Prix des places : Stalles de balcon ; Fauteuils de balcon et d'orchestre et Avant-scène, 3 fr. 50 ; Baignoires, 2 fr. 50 ; Parquet et Premières loges, 2 fr. 25 ; Parterre et Secondes, 1 fr. ; Amphithéâtre, 50 centimes. — Loge de MM. les officiers, 2 fr. ; Parquet militaire, 1 fr. 25 ; Parterre militaire, 75 centimes.

GENNES. — La semaine dernière, le sieur Girault, cultivateur, âgé de 68 ans, a été trouvé noyé dans un ruisseau.

On dit que cet homme n'avait pas le cerveau bien équilibré et qu'il avait manifesté plusieurs fois le désir de se noyer.

M. le docteur Vidal, appelé pour constater le décès, a conclu à une mort volontaire.

Le Centenaire de 1789 à Poitiers

Ces assises se sont ouvertes vendredi par une messe à l'église Notre-Dame.

L'assistance était très nombreuse. M. l'abbé Marnay, vicaire général, qui officiait, a prononcé une touchante allocution sur la nécessité de ramener tout à Jésus-Christ, principe et fin de toutes choses.

Les sections se sont réunies à l'issue de la messe, pour arrêter l'ordre de leurs travaux.

Le soir, la réunion générale a été très brillante. Elle était présidée par M. l'abbé Marnay. On nous signale avec éloges les discours du R. P. de Gerbier, sur la restauration du règne social de Jésus-Christ, et contre les principes de 89, code du naturalisme ; de MM. Arsène

Lecointre, sur l'organisation du Congrès ; le duc des Cars sur les Etats du Poitou ; Daniel Lacombe, sur les cahiers du clergé en 1789 ; l'abbé de Pascal sur les causes de la Révolution et sur les remèdes qui ramèneront l'état social chrétien.

La commission gouvernementale s'est prononcée pour le retour à l'organisation provinciale, l'extension des libertés communales et la substitution du régime représentatif au régime parlementaire.

Samedi, un chaleureux accueil a été fait au rapport de M. Pertat sur les services publics.

Les questions posées portaient sur trois points précis : Les finances, l'Assistance publique et le régime militaire.

En ce qui concerne les finances, on est à peu près d'accord pour respecter l'assiette actuelle de l'impôt, mais on s'élève unanimement contre sa répartition.

Les vœux adoptés portent sur : la nécessité de gérer les finances publiques avec une stricte économie ; de rétablir l'égalité entre les deux fortunes mobilière et immobilière par l'abaissement des droits les plus forts ; de soutenir la production française contre la concurrence étrangère par une protection raisonnable, l'abolition des tarifs de pénétration.

L'Assemblée demande, en outre : que l'Etat renonce désormais à l'exploitation directe des chemins de fer ; que les droits de mutation soient calculés sur la valeur nette des successions, déduction faite des dettes ; qu'enfin l'Etat se décharge de la plus grande partie du budget de l'Instruction publique, par l'abolition du monopole de l'Etat enseignant et la restauration de la liberté complète d'enseignement à tous les degrés.

En ce qui concerne l'Assistance publique, l'enquête démontre qu'elle est partout onéreuse et insuffisante à la fois ; que, de plus, elle est souvent un simple instrument politique dans les mains de l'Etat. Seule, la charité chrétienne est capable d'égaliser toujours et partout la grandeur des misères humaines, parce que seule elle aime vraiment le pauvre, sous les traits duquel elle reconnaît l'adorable figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est ce que démontre, par un simple exposé historique des œuvres de la Charité à Poitiers, un très intéressant travail de M. Lériget, dont M. de Pertat donne un rapide aperçu.

L'Assemblée émet le vœu : que l'Etat réduise au minimum l'assistance officielle en encourageant partout la charité privée, notamment en donnant la liberté, avec la personnalité civile, à tous les établissements charitables destinés au soulagement corporel ou spirituel des indigents.

En ce qui concerne le régime militaire, l'enquête signale les dangers sérieux, tant au point de vue social et moral, qu'au point de vue politique et économique, d'un régime qui fait de

la levée en masse l'état habituel d'une nation. C'est ce que démontre parfaitement un mémoire de M. le comte de Chabot sur le militarisme.

Un mémoire de M. le marquis de Cugnac envisage surtout la question au point de vue historique et fournit une étude très intéressante de l'armée sous l'ancienne Monarchie. Puis l'auteur étudie l'état actuel avec la compétence spéciale d'un ancien officier supérieur.

Malgré le poids écrasant du régime militaire actuel, l'Assemblée, animée de sentiments profondément patriotiques, ne peut songer un instant à en demander la diminution, tant que la France n'aura pas recouvré l'intégrité de son territoire.

Se plaçant ensuite au point de vue de la liberté de conscience du soldat catholique, l'Assemblée émet le vœu :

Que l'aumônerie militaire soit rétablie dans l'armée française ;

Que, dans l'intérêt même de l'armée et en raison des services éminents et périlleux que rend le prêtre en temps de guerre, les anciennes dispenses concernant les ecclésiastiques soient maintenues.

Le bureau de la section d'agriculture était présidé par M. Gusman Serph, député de la Vienne, assisté de MM. Méline, président du syndicat de Poitiers, et Hilaire de Curzon, rapporteur.

Après lecture du rapport de M. de Curzon, les conclusions en sont immédiatement mises aux voix. Les vœux suivants sont adoptés à la presque unanimité :

L'assemblée provinciale du Poitou, chargée d'examiner et de traduire les doléances et les vœux de l'agriculture, demande :

1. Qu'une chambre consultative d'agriculture soit nommée par les agriculteurs ;

2. Que les syndicats agricoles soient investis de la pleine personnalité civile, spécialement en ce qui concerne le droit de posséder et d'acquiescer ;

3. Que les traités de commerce cessent et soient remplacés par des tarifs généraux calculés sur la différence des prix de revient et suffisants pour protéger l'agriculture nationale, et que les tarifs de pénétration soient également supprimés ;

4. Que les Conseils généraux soient assistés dans toutes leurs délibérations par les plus imposés ayant droit de vote ;

5. Que les fonctions de juges de paix soient confiées à des propriétaires notables du pays, exerçant gratuitement leur charge, et devant lesquels seront poursuivis d'office les délits ruraux ;

6. Que les dispositions du Code civil restrictives du droit de tester et de partage des successions soient revisées dans le sens d'une plus grande liberté ;

7. Que le législateur étudie les moyens pra-

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JOSÉPHE

Par Marthe Lachèse

Tout à coup... il y eut une suspension dans cette expansion joyeuse. Une sorte de saisissement passa dans tous les rangs.

Au bout de l'étroit sillon ménagé avec peine pour permettre un reste de circulation, l'altière figure de M. de Kerdu venait de surgir. Le vieillard se tenait droit, la tête haute, les traits rigides, et jetait résolument à droite, à gauche, des regards aigus qui ressemblaient à des défis. Derrière lui s'avancait Joséphe, vêtue de blanc, couronnée de pervenches, fantastique de pâleur, pareille à un fantôme, et qui marchait lentement, les yeux à terre, de l'air du condamné qui monte au pilori.

Tous les regardaient. Nul ne leur disputait le passage, nul ne le faisait plus libre devant eux. Ils gagnèrent les deux fauteuils réservés, s'assirent. Dans toute la salle, on chuchotait...

Presque au même instant reparurent le Mécène et l'impresario, qui s'étaient engloutis dans un réduit, jadis la sacristie, sans doute.

Le vieux monsieur distribua avec bonhomie une quinzaine de programmes écrits à la main, recommanda de les communiquer. L'impresario s'assit devant le piano...

Il joua un allégo vif, court, destiné surtout à faire cesser les causeries, à appeler toutes les attentions sans les lasser. Et quand, avec une désinvolture tout à fait de circonstance, il eut jeté le dernier accord, le Mécène ouvrit la porte du réduit et, enfin, Frantz Mayegeir parut sur l'estrade.

A l'exemple du vieux gentilhomme, cinq ou six personnes l'applaudirent. Mais les publics finistériens sont encore trop simples et, partant, trop sincères pour juger une cause avant de la connaître.

Le chanteur promenait lentement ses yeux sur cette foule. Il devait la voir sympathique. Ni toute cette société ambrée, ni l'humble groupe villageois ne partageaient les indifférences, les dédains des blasés des petites villes. Un demi-sourire éclaira l'honnête figure du montagnard.

Frantz Mayegeir était un jeune homme de vingt-cinq ans peut-être, de taille moyenne, aux membres osseux, au visage carré, comme la plupart des paysans des Alpes, qui ne rap-

pellent pas la beauté des types pyrénéens. Son regard pur, calme, rêveur, décelait ces habitudes méditatives que développent si bien, sous l'œil de Dieu, les spectacles de la nature. Une vague tristesse flottait sur ses traits. Il était las, ce fils des grandes solitudes, las de son esclavage, las de sa vie errante, de son association vulgaire, de sa mise en scène perpétuelle, las des foules, du bruit et même du vêtement qui le couvrait. Car il avait dû quitter sa grosse veste ronde. Le Parisien de barrière n'est point homme à comprendre que le costume, le type et les chants ne doivent faire qu'un dans un pauvre berger. Sous sa main, les harmonies se rompent : elles sont toutes immolées à ses misérables préjugés. Était-ce à lui-même ou à l'honorable société que l'impresario aurait cru faire injure en laissant au montagnard la bure du village ? O égarement ! Frantz Mayegeir avait les cheveux frisés et il portait gauchement un habit noir. Ses mains larges, calleuses, étaient serrées dans des gants de peau... Mais la pensée, mais le cri du cœur ! Voilà ce que nulle tyrannie ne peut atteindre, ce qui ne se laisse point travestir...

L'impresario joua une ritournelle. Et, alors, s'éleva une voix merveilleuse, puissante, sai-

ssante comme ces mystérieuses beautés qu'elle avait saluées pendant vingt ans, comme ces aurores aux lumières idéales, ces soirs aux sérénités étranges, ces chaînes gigantesques dont les cimes confondent avec les nuages leur neigeuse blancheur... L'art était un vain mot pour cet ignorant, ce pauvre. Les méthodes humaines n'avaient point essayé de le rejoindre au fond du hameau natal. Assis sur un versant désert, il avait vu s'étendre devant lui l'immensité. Autour de lui, à ses pieds, sur sa tête, il avait vu l'herbe fleurir, le torrent se précipiter, la forêt se courber sous le vent de la montagne, l'aigle planer au ciel. Il avait trouvé belles les œuvres divines et, comme l'oiseau, comme l'ange, dans sa joie il avait chanté... Et il chantait encore de même, sans dédain comme sans jalousie d'une science qui n'était pas faite pour lui, mais avec quels accents !

« Le soir descend sur Fluelen. Les monts s'obscurissent. La nature s'apprête au repos. Tout se tait. Pas un souffle ne ride l'eau azurée. Heureux celui qui regarde ce doux spectacle. Moi, hélas ! je ne vois plus le soir descendre sur Fluelen ! O mon lac ! à ma perle où es-tu ? »

tiques de rendre incessible et insaisissable une partie du patrimoine rural;

8. Que les familles composées d'au moins six enfants soient dégrévées au point de vue de l'impôt et du service militaire;

9. Que le mandat électoral ne puisse être confié qu'aux personnes ayant leur domicile électoral ou des intérêts dans la circonscription qu'elles sont appelées à représenter;

10. Que le nombre de cabarets et cafés soit considérablement diminué et qu'ils soient attentivement surveillés, ainsi que le colportage des mauvais livres;

11. Que les publications immorales, périodiques ou non, soient sévèrement réprimées;

12. Que les fournitures militaires soient accordées de préférence aux habitants de la région où elles s'adjugent, en tenant compte dans l'établissement des cahiers de charges des conditions de poids et de qualité de la contrée;

13. Que les charges fiscales, pesant sur la propriété foncière, soient désormais dans une juste proportion avec celles qui grèvent la propriété mobilière;

14. Que les droits de succession et de mutation soient réduits.

Ont été nommés délégués à l'assemblée générale de Paris :

MM. Gusman Serph, député; Lonis Lecointre, député; Jules Savatier.

Dimanche, la séance générale de clôture, présidée par M. le duc des Cars, entouré d'un grand nombre de notabilités de la politique, de la noblesse, de la bourgeoisie, du peuple, et composée d'une foule considérable où se mêlaient également tous les éléments de la société sans en excepter l'ouvrier de la ville et l'ouvrier des champs, a excité au plus haut point l'enthousiasme.

Elle a débuté par un discours très remarquable et très applaudi de M. Urbain Guérin sur la faillite économique de la Révolution.

Lecture a été donnée ensuite par M. le comte de Chabaud d'une adresse au Saint-Père, qui a été couverte d'applaudissements, des vœux adoptés le matin par les diverses commissions, et de la liste des délégués qui devront représenter la province du Poitou à l'assemblée générale de Paris au mois de juin.

La séance s'est terminée par un superbe discours de M. de Monvallier sur le caractère de la Révolution examiné au point de vue de l'omnipotence de l'État. L'orateur, qui a eu de magnifiques élans d'éloquence en parlant de Dieu, de l'autorité, de la famille, de l'enfance, but des attaques révolutionnaires, a véritablement étonné son auditoire.

On lui a fait une ovation bien méritée.

L'assemblée s'est ensuite transportée en la chapelle des Frères, pour le salut du Saint-Sacrement et le *Te Deum* d'actions de grâces.

» Les cygnes ouvrent leurs ailes, ils cinglent comme de blanches nacelles, ils reviennent à leurs petites cabanes. Oiseaux bénis, charme de nos rivages, dormez en paix. Demain vous glisserez de nouveau sur l'onde pour saluer l'aurore. Moi, hélas! je ne vois plus l'aurore se lever sur Fluelen. O mon lac! ô ma perle! où es-tu?

» Chaque nuage qui passe me fait soupirer. Chaque heure me coûte une larme. Ah! quand même l'orage se déchaînerait autour de moi, quand les eaux soulevées menaceraient de m'engloutir, je serais heureux si, dans ma barquette, je naviguais encore sur mon lac chéri. Mais, pour moi, il n'est plus ni espoir ni crainte. Je ne verrai plus l'orage mugir sur Fluelen. O mon lac! ô ma perle! où es-tu?

» M'avez-vous oublié, vous qui étiez mes amis? Si vous pensez à moi, plaignez l'exilé. On meurt, sachez-le, on meurt d'un souvenir. Restez près de vos vieilles mères, restez près de vos fiancées, restez dans la patrie, restez à Fluelen. O mon lac, ô ma perle! où es-tu? »

» Où était-il lui-même, le pauvre montagnard? Le doux mirage avait pris devant ses yeux la place de ce public immobilisé. Son âme toute entière vibrait dans ses regrets. Il parlait vrai-

ment à son lac, à sa perle, à son miroir du ciel! Tout à coup, sa voix trembla et deux larmes descendirent lentement sur son visage.

Dans l'assemblée, chacun retenait son souffle. Cependant, presque tous les auditeurs n'étaient captivés que par la beauté de cette voix qui semblait passer tantôt sur du velours, tantôt sur des lames d'or. Pour eux, ses modulations ressemblaient au jeu d'un instrument céleste. Le jeune homme chantait en allemand; et ce n'est pas au fond de la Bretagne que l'étude des langues est la plus cultivée.

En revanche, dans la ville de Liège, l'allemand, le flamand et le français sont également en usage, et les enfants, élevés sur les genoux des femmes liégeoises, bégaièrent les trois langues dès leurs premiers mots. Pour Josèphe, il n'était pas de mystère dans les chants du montagnard. Chacune de ces paroles tristes trouvait un écho dans son cœur et, comme il arrive quand on est brisé, quand l'épuisement est proche et quand un effet musical énerve encore davantage, cet écho ne parlait pas vaguement, il criait. Peu à peu, et sans même s'en rendre compte, la malheureuse enfant identifiait ses propres douleurs avec celles de ce désolé. Oh! le berceau! les jours d'en-

» Tel n'est pas notre cas à l'heure actuelle: M. Alloy, ancien membre du conseil municipal du Mans, président de la société de « la Libre pensée » de la Sarthe, ex-ingénieur d'un grand mérite, et jouissant d'une fortune assez importante, péniblement amassée et laborieusement acquise, s'est trouvé complètement ruiné dans la faillite Chambris.

» Fou de désespoir, M. Alloy est rentré, après quelques visites de suprême adieu chez des amis intimes, et a absorbé une forte dose de laudanum; ensuite, voyant que la mort ne venait pas assez vite, il s'est fait sauter la cervelle, à l'aide d'un revolver.

» L'infortuné a reçu les soins les plus prompts; deux médecins, les docteurs Angelo Bolognesi et Bourdy, ne l'ont pas quitté pendant les longues heures de son agonie; cette épouvantable nouvelle a causé dans la ville du Mans une indescriptible émotion.

UNE VRAIE MÈRE. — Dans une commune du canton de Châteauneuf (Ille-et-Vilaine), M^{me} D..., née Marie C..., demeurant à P..., s'est

POITIERS. — Une cavalcade. — Nous apprenons, dit le *Journal de la Vienne*, qu'un certain nombre de nos concitoyens organisent une grande cavalcade au profit des pauvres pour le dimanche de la foire.

Des listes de souscriptions seront déposées dans les cercles et dans les cafés.

LE MANS. — Une tentative de suicide. — Mardi matin, un ancien conseiller municipal du Mans annonçait à l'un de ses amis qu'il ne survivrait pas aux pertes que lui faisait subir la faillite Chambris.

Le courrier d'une heure apportait en effet, à cet ami, une lettre dans laquelle M. X... nous ne voulons pas aujourd'hui le désigner autrement — déclarait qu'il avait pris la résolution définitive de se suicider, et donnait quelques détails sur la façon dont il se donnerait la mort.

La police fut prévenue et on courut aussitôt au domicile de M. X... qui en effet avait tenté d'accomplir sa tragique résolution.

Il n'était pas encore mort cependant, dit la Sarthe, et, à l'heure où nous écrivons (mardi soir), M. le docteur Angelo Bolognesi lui donne ses soins.

Les lignes suivantes, d'un autre journal, annoncent la mort de l'infortuné :

» Nos lecteurs ne sauraient, plus que nous, voir sans peine chaque jour dans le journal le récit de malheurs toujours pareils; une faillite succède à une autre, la ruine d'aujourd'hui à celle d'hier. Encore sommes-nous heureux quand nous n'avons pas à constater d'affreux drames causés par la misère et par le désespoir.

» L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS
JEUDI 28 MARS. — Au bénéfice de M^{me} Levasseur, l'*Ombre*, opéra-comique de Flotow.

BULLETIN FINANCIER
Paris, 27 mars 1889.
La séance a été peu animée, toutefois nos rentes montrent des tendances à la hausse. Le 3 0/0 monte à 83.85; le 4 1/2 0/0 à 104.82.

Calme absolu sur nos sociétés de crédit. Le Crédit Foncier aura, comme on sait, son assemblée générale le 3 avril. Cet établissement va procéder à l'émission de 1,200,000 bons à lots de l'Exposition. La combinaison dont il s'agit est aussi simple qu'ingénieuse; chaque bon de 25 francs sera muni de 25 tickets d'entrée à l'Exposition. Ces bons participeront à 84 tirages et les six premiers auront lieu pendant la durée de l'Exposition.

La Société Générale reste à 455; la Banque d'Escompte à 512.

La Banque de Paris est ferme à 712; le Crédit Lyonnais cote 666.25.

Le Comptoir d'Escompte clôture à 86.

Le premier versement est de 20 fr. L'avantage de ce placement a été apprécié par le public; MM. de Rothschild frères ont reçu une quantité de souscriptions telle que la conversion des emprunts 1870, 1872, 1873 et 1884 est close. Il ne sera plus reçu jusqu'au 29 que les conversions de l'emprunt 1871 et les souscriptions en espèces.

Le Panama finit à 55.

L'obligation des Chemins Economiques est ferme à 370.

25 Pilules!

La Jaille-Yvon (Maine-et-Loire), le 2 août 1888.

— Je souffrais de coliques à peu près toutes les trois semaines, et de constipation habituelle; après avoir fait usage de la moitié d'une boîte de Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte), j'ai été complètement guérie.

(Signature légalisée.) M^{me} VEILLARD.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
AGENCE DE SAUMUR
19, rue du Marché-Noir

reçoit sans frais les titres des *Emprunts Russes* 5 0/0 appelés à la conversion.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

EPICERIE CENTRALE
28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BRILLANT ORIENTAL
POUR MEUBLES ET PARQUETS

1 fr. 50 le Litre

Le Brillant oriental n'a aucune odeur, brille vite, et n'encrasse jamais; son emploi est facile et sans fatigue.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

la montagne composer à elles seules le répertoire de son chanteur. Les mêmes principes qui avaient imposé l'habit noir, réclamaient d'urgence un air d'opéra. Le programme aurait paru méprisable si, au milieu, en grosses lettres, on n'avait pu lire l'annonce de ce morceau de choix, de ce régal de haut goût.

Le plus difficile n'avait pas été d'écrire un titre sur le programme; mais enfoncer de force un air d'opéra dans la mémoire de ce père qui ne savait ni une note de musique, ni un mot de français! voilà ce qui s'était appelé de l'audace. Pour un tel enseignement, quel courage obstiné avait-il fallu au maître et, surtout, quelle patiente soumission à l'élève!

(A suivre.)

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin.

De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A l'amiable

UNE GRANDE REMISE

AVEC VASTE COUR, HANGARS ET AUTRES REMISES
Situés à Saumur, rue de la Mare-maquette, d'une superficie de 1,000 mètres environ.

La grande remise est louée pour un long bail et s'exploite en dehors de la cour.

Revenu assuré, 2,000 fr.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (309)

Études de M^e KERGUISTEL, avoué à Nantes, et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n^o 47.

VENTE

SUR BAISSÉ DE MISE A PRIX
Le Samedi six avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, à une heure, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

Commune de Villebrier, la ferme de

La Brèche-Pitol

Occupée par les époux BOUCHER, Consistant en : Maison d'habitation, Cour, Jardin, Terres et Prés.

Mise à prix, outre les frais, dix-huit mille francs, ci..... 18,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser auxdits avoué et notaire.

Études de M^e KERGUISTEL, avoué à Nantes, 2, quai Brancas, Et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

VENTE

Sur baisse de mise à prix
Le Dimanche sept avril, à une heure, en la mairie des Rosiers, et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

Commune des Rosiers,

UNE PIÈCE DE TERRE

Située aux Rosiers

Nommée

LES GALETS

D'une contenance de sept hectares environ.

Mise à prix, outre les frais, vingt mille francs, ci..... 20,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, et à M^e KERGUISTEL et ETIENNEZ, avoués à Nantes.

A VENDRE

OU A AFFERMER

UNE PIÈCE D'EAU

Contenant très grande quantité de Poissons rouges.

S'adresser au bureau du journal.

A Louer présentement

UNE

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.

S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (14)

A CÉDER

PETIT MAGASIN

Lingerie, Mercerie, Chaussures, Vaisselles

RUE de BORDEAUX, 24.

A VENDRE JOLI PONEY bai, 1^m 42, 4 ans, très doux, avec sa Charrette anglaise et son harnais; occasion. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE aux environs de Saumur, un BEAU CHEVAL, âgé de 8 ans, taille 1^m 62, s'attelant et se montant, allures très vives. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande place de valet de chambre. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Prairie du Buteau

M. GUYOMARD a l'honneur de prévenir MM. les Propriétaires de chevaux qu'il tient à leur disposition la belle prairie du Buteau, située à deux kilomètres de Saumur, route d'Angers. L'ouverture de la prairie aura lieu le 1^{er} avril. On pourra traiter à l'année, au mois, ou à la journée. S'adresser à M. GUYOMARD, qui habite la prairie.

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les VIDANGES aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire. S'adresser à l'Usine. (259)

SULFATES DE CUIVRE

DE QUALITÉ EXTRA

Pour TRAITEMENT de la VIGNE à 40 fr. les 50 kilos

Pour des quantités il est fait des réductions

ENTREPOSITAIRE :

A. COURTET, rue Daillé SAUMUR

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

MANUFACTURE DE PIANOS & HARMONIUMS

Lépiciet et Collmann

Rue de Montreuil, 119, Paris
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS
12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépiciet et Collmann, est en ce moment à Saumur.

A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

DUBOIS-RONCE

DIPLOMÉ-BREVETÉ

ENTREPRENEUR

Des VIDANGES INODORES de la VILLE de SAUMUR Au Pont-Fouchard

Préviens les Propriétaires que les Travaux d'exécution de Vidanges ne se font pas à la hotte, mais avec les Pompes système Tallard et Tonneaux parisiens ne répandant aucune odeur.

PRIX LES PLUS MODÉRÉS

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de MM. Wickham Fr^{es}, Drs, Chens, Hern^{es}, rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 80	ACTIONS		Nord	1770	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 15	Banque de France	3840	Orléans	1395	OBLIGATIONS	
4 1/2 1883	104 50	Banque d'Escompte	515	Ouest	990	Compagnie parisienne du Gaz	519
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	85	Compagnie parisienne du Gaz	1420	Ce Transatlantique 3 0/0 r. à 500	353
Oblig. 1855-60 3 0/0	532	Crédit Foncier	4290	Transatlantique	585	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	68
— 1865 4 0/0	522	Crédit Industriel et Commercial	590	Canal de Panama	53 75	— 6 0/0 2 ^e série	65
— 1869 3 0/0	415	Crédit Lyonnais	665	Suez	2235	— obligations à lots	150
— 1871 3 0/0	402 50	Crédit Mobilier	405	VALEURS ÉTRANGÈRES		Suez 5 0/0 remboursable à 500	602
— 1875 4 0/0	527	Dépôts et Comptes courants	595	Autrichien 4 0/0 or	450	FONDS ÉTRANGERS	
— 1876 4 0/0	525	Société Générale	815	Dettes d'Égypte 6 0/0	76 25	Emprunt russe 1862 5 0/0	104 85
— 1886 3 0/0	390 50	Est	452 50	Extérieur 4 0/0	86 75	— 1870 5 0/0	101 50
Bons de liquidation	529 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1370	Italie 5 0/0	96 50	— 1884 5 0/0	103 50
		Midi	1195	Portugal 4 1/2	»	— 1889 4 0/0	92 10